

## GRILLE TARIFAIRES 2026

La cotisation adhérent vous donne droit à un ensemble de prestations dites "ensemble socle de service". Cette offre comprend le suivi individuel de santé de vos salariés, les prestations de maintien en emploi et des actions de prévention/aide à l'évaluation des risques. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre catalogue.

### OFFRE SOCLE DE SERVICES

#### COTISATION ANNUELLE(1)

99€ HT/SALARIE

Droit d'entrée nouvel adhérent  
(la 1ère année)

10€ HT/salarié

Cotisations intérimaires

99€ HT/salarié

Absence aux convocations

49,50€ HT/salarié

Cotisation nouvelle embauche

99€ HT/salarié

Cotisation suite DPAE(2)

99€ HT/salarié

Cotisation travailleur éloigné  
salarié extérieur

99€ HT/salarié

### AUTRES OFFRES

#### COTISATION ANNUELLE

Offre fonction publique hospitalière

130€ HT/salarié

Offre spécifique indépendants (non  
incluse ensemble socle)(3)

99€  
HT/personne  
inscrite

Offre complémentaire module NOA  
(non incluse ensemble socle)(3)

150€ HT/année  
civile

(1) : Tarif fixé quels que soient le contrat (CDD ou CDI), le temps de travail et la catégorie déclarée (SI, SIA, SIR)

(2) : Déclaration Préalable À l'Embauche

(3) : Le contenu de l'offre spécifique est accessible directement sur [cstg32.fr](http://cstg32.fr), Rubrique "Employeur" ou en consultant le document "offre de service du CSTG32"